



Saint-Michel

INFORMATIONS DE RENTREE 2023/2024

Chers parents, chers élèves, chers étudiants, chers enseignants, chers personnels,

Finir une année dans un établissement scolaire avec autant de satisfaction est source de joie !

- Source de joie pour les collégiens qui ont obtenu 99% de réussite, dont 45% de mentions TB ; 34.1% de mentions B ; 16.1% de mentions AB ; soit 94.8% de mentions au total. (Pourcentage de réussite national : 89.1%)
- Même joie pour leurs aînés du lycée qui voient leur fin d'études secondaires couronnée par 100% de réussite et une pluie de mentions en filière générale mais aussi technologique pour le Bac ST2S ! Bravo aux 1.8 % de nos lycéens ayant décroché la mention « Très bien » avec Félicitations du jury ! Nous pouvons tous saluer ces performances exceptionnelles, qui font honneur à notre établissement, à ses lycéens et aux enseignants.
- Joie également pour les étudiants de BTS ESF qui atteignent cette année 95% de réussite (contre 84,9% au niveau académique) ; résultats d'autant plus méritoires que les élèves provenant de bacs pros représentent une part de plus en plus importante des effectifs de BTS.
- Enfin du côté de l'IFMK, notre institut de formation en masso-kinesithérapie, la quasi-totalité des étudiants de présentés ont réussi leur diplôme, quelques-uns seulement le valideront en novembre. La remise officielle des diplômes, en présence des familles a eu lieu le 4 juillet, avec les autorités départementales de la profession de masseur-kinésithérapeute, de l'ARS et de la Faculté de médecine.
- Le mois de juillet consacre aussi traditionnellement le parcours scolaire d'autres formations proposées par notre établissement : diplôme de Conseillère en économie sociale et familiale ou titre professionnel de Secrétaire assistante médicosociale.
- Enfin, les écoliers, ayant effectué une scolarité de qualité à l'école terminent leur année par des moments de regroupements festifs où chaque élève apporte sa contribution. Signalons le magnifique projet de webradio, mené tambour battant tout au long de l'année et qui remporte un vrai succès, tant les podcasts sont réussis. Notre mission : construire une orientation personnalisée préparant à de nouveaux horizons, se bâtit à partir du travail régulier de chaque année. Ainsi les résultats, véritables indicateurs de réussite, apparaissent comme primordiaux. Ils concrétisent pleinement le contrat de confiance qui unit les familles à l'établissement, en offrant à tous la possibilité de réussir une bonne scolarité.

Bravo aux élèves et étudiants pour ces résultats excellents, obtenus grâce à un travail soutenu et une belle implication ! Un grand merci aux enseignants qui ont très bien préparé les élèves et les étudiants !

Une année scolaire s'achève, un autre se profile !

L'année 2023-2024 connaîtra la poursuite de notre Section internationale option « Anglais », en classe de Cinquième, le club Développement durable reconduit sa mission de sensibilisation aux enjeux du développement durable, nos élèves porteurs de handicap à l'école et au collège poursuivent leur scolarisation en dispositif ULIS, le Centre Laënnec Saint-Etienne ouvre ses portes au 35 rue Michelet aux étudiants de médecine recherchant davantage de performance et d'entraide, etc.

Que de beaux projets - et bien d'autres encore que nous ne pouvons tous énumérer ici ! Ils s'inscrivent dans une dynamique forte de redémarrage global des activités pédagogiques et éducatives, concernant tous les secteurs de notre établissement succédant à une période Covid, peu propice à l'organisation de projets.

Restons confiants en notre capacité collective à transmettre des connaissances à chaque élève et étudiant au sein de notre établissement, tout en proposant aussi une formation humaine, centrée sur l'ouverture aux autres et au monde, sans oublier que s'accomplir c'est se dépasser.

Très bonnes vacances à tous, du plus petit au plus grand.

Que l'été vous soit profitable et offre à chacun d'entre vous l'occasion de passer de précieux moments en famille et entre amis !

Au plaisir de vous retrouver en pleine forme, à la rentrée.

Geneviève Mandon
Chef d'établissement coordonnateur

ORGANIGRAMME 2023/2024

Geneviève MANDON Chef d'établissement Coordonnateur				
Sophie MAURY-REVOLIER Chef d'établissement 1 ^{er} degré				
ECOLE	COLLEGE	LYCEE	ENS. SUPERIEUR	IFMK
Chef d'Etablissement Sophie MAURY-REVOLIER	Directrice Agnès DELAVILLE	Directeur Eric GIRAUD	Directrice Geneviève BADER	Directeur Alexandre RAMBAUD
	Responsable 6° Agnès DELAVILLE	Responsable 2° Nathalie BONNEVILLE	Véronique BANCEL (remplacement G.BADER)	Référent 1° année Christelle VIDAL
	Responsable 5° Xavier FERRAND	Responsable 1° Delphine RAMEL	Chargé Vie Scolaire Lionel BREYSSE	Référent 2° année Christophe PETITNICOLAS
	Responsable 4° Delphine DELOIRE	Responsable T° Eric GIRAUD	Formateur référent Vinh LE QUANG	Référent 3° année Muriel GENTIL
	Responsable 3° Christian BACCHIS	Cadre éducatif Geneviève MALLET	Responsable CESF Julien GRATALOUP	Référent 4° année Pierre DEFOUR
	CPE Dominique ROUSSON	CPE Béatrice RICHARD	Responsable Stages Danielle LOUART Anne SAUTEREAU	Référent de Stages Régine VIALLO-GRANGE
			Chargée de projets et développement Myriam MOYEN	Responsable Unité FC Clément BOULARD

**Intendance et
services financiers**

Camille JULIEN

Resp.Ressources Humaines

Catherine FAURE

Pastorale

Prêtre accompagnateur : Père Marc DEHAUDT sj
Adjointe : Alix LAJAMBE
Animateurs Ecole Collège Lycée : Marie-Christine BRULLI, Annie CORDONNIER, Mélanie HUGUET, Adeline ROMBAUT

C.D.I.

Collège Lycée : Marcelle DUCHER, Geneviève MALLET, Fernando LOPEZ-ROA
Ens. Supérieur : Sophie BREDOUX, Odile TAILLANDIER

Administration

Accueil : Valérie MARTINEZ, Charlène REYNAUD
Secrétariat Ecole : Sonia CHATAGNON
Secrétariat Elèves Collège/Lycée : Myriam BAILLY, Odile TISSEUR
Secrétariat Enseignants : Odile TISSEUR
Responsable pôle administratif et communication : Angélique CAHON
Ens. Supérieur : Murielle BONNEFOY, Frédérique CHALLET, Christine DUVERNEY
IFMK : Sandrine LARGERON, Nathalie LEGROS, Alexandra THELISSON
Comptabilité : Myriam BAILLY, Hélène STRAMANDINO, Daniel MANESSIER

Informatique

Frédéric FARA, Franck BLONDET

Personnel d'éducation

Ecole : Jade BETTACHE, M.Christine BRULLI, Audrey BRUN, Nathalie CHARBONNIER, Concetta MARTINO, Stéphanie PACALET, Laura PENAUD, Anne ROMAIN, Michèle SANNINO, Laëtizia TASCA
Collège : Anaïs GERAN, Fabien DI SILVESTRO, Christophe FAYON, Lounès SELKIM
Lycée : Sophie TAVARES, Fabien DI SILVESTRO, Ali MEGHNI, Lucas RIGGI

Entretien

Franck BLONDET, Lionel BREYSSE, Louis IACONA, Paolo LA MARCA, Christophe SOUVIGNET

Infirmier

Cédrine LENTINI

CALENDRIER DE RENTREE DES CLASSES

ECOLE

La rentrée des écoliers aura lieu le Lundi 4 septembre, elle sera échelonnée :

(Pas de restauration scolaire, ni de péri scolaire ce jour)

GS / CE1/ CM1 : 8h30 – 11h45 (pas de classe l'après-midi)

PS avec les parents : 9h00 – 11h00 (pas de classe l'après-midi)

Les parents des PS sont invités à rester avec leurs enfants. C'est une matinée « Portes Ouvertes »

MS / CP/ CE2 / CM2 : 13h45 – 16h45 (pas de classe le matin)

Reprise pour tous les écoliers Mardi 5 septembre à 8h30
Avec cantine et périscolaire

COLLEGE Classes Inaugurales (Espace Saint Ignace)

Classes de 6° : Lundi 4 septembre de 8h30 à 12h00

Classes de 5° : Lundi 4 septembre de 13h30 à 15h00

Classes de 4° : Lundi 4 septembre de 14h00 à 15h30

Classes de 3° : Lundi 4 septembre de 15h00 à 16h30

Mardi 5 septembre : cours uniquement pour les 6°
Reprise pour tous les collégiens Mercredi 6 septembre selon l'emploi du temps

LYCÉE Classes Inaugurales (salles indiquées le jour même)

Classes de 2° : Lundi 4 septembre de 9h00 à 10h30

Classes de 1° : Lundi 4 septembre de 10h00 à 11h30

Classes de 1°ST2S : Lundi 4 septembre de 10h30 à 15h30

Classes de T° : Lundi 4 septembre de 14h30 à 16h00

Reprise pour tous les lycéens Mardi 5 septembre selon l'emploi du temps.



VACANCES SCOLAIRES 2023/2024

Toussaint

du Vendredi 20 octobre 2023 après la classe
au Lundi 6 novembre 2023 au matin

Pour info : **Vendredi 1^{er} décembre**
Marché de Noël de l'Etablissement



Noël

du Vendredi 22 décembre 2023 à **12h** (*pas de cours l'après-midi*)
au Mardi 9 janvier 2024 au matin

 **Journée pédagogique le Lundi 8 janvier 2024** (*pas de cours*)

Hiver

du Vendredi 16 février 2024 après la classe
au Lundi 4 mars 2024 au matin

Printemps

du Vendredi 12 avril 2024 après la classe
au Lundi 29 avril 2024 au matin

Ascension

du Mardi 7 mai 2024 après la classe
au Lundi 13 mai 2024 au matin

Eté

Vendredi 5 juillet 2024 après la classe
Ecole : pas d'étude pour les veilles de vacances de Noël et d'été

Saint-Michel

PASTORALE

Chers parents,

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique de tradition jésuite.

Notre pastorale s'adresse à **chacun** de nos élèves, là où il en est : quel que soit son âge, ses capacités, ses convictions ou sa foi. Convaincus que « on peut ne pas croire en Dieu et avoir envie d'en parler », notre projet vise à donner la parole à chacun, à permettre des temps d'intériorité, à proposer un vocabulaire pour la vie spirituelle et à susciter et accompagner des actions de solidarité.

Il ouvre à une réponse libre à la proposition de Saint-Ignace « **d'entrer en conversation** » avec le Dieu de Jésus Christ.

Nos propositions :

- Les écoliers comme les collégiens choisissent le **caté/aumônerie, ou la culture religieuse**. Tous ont accès aux fondamentaux de la culture chrétienne.
- Les lycéens s'exercent à une **meilleure connaissance de soi, et à l'ouverture aux autres**.

La vie de la communauté chrétienne elle-même est animée au fil de l'année liturgique, avec des parcours bibliques, la célébration de la messe, des temps de solidarité.

Par ailleurs, nous permettons à chacun, selon son désir, de progresser dans sa vie de foi avec le don des **sacrements** (baptême, première communion, confirmation).

De cette façon se déploie le « Magis », ce « pas de plus » que chacun est invité à Saint-Michel, à faire, vers lui-même, vers les autres, et, selon son chemin, vers Dieu.



La présentation aux élèves et à leurs parents, et les inscriptions auront lieu à la rentrée, dans chaque secteur.

Vos questions peuvent être adressées à : alix.lajambe@saintmichel.cloud ou trouver une réponse, toute l'année, sur le Padlet de la pastorale : <https://padlet.com/pastosaintmichel/p99rk7u3p66y9su0>



Saint-Michel

ECOLE

ACCUEIL

Horaires Matin : 8h30 – 11h45 Après-midi : 13h45 – 16h45

Le démarrage des cours est à 8h30 le matin et à 13h45 l'après-midi.

Tous les enfants sont accueillis dans leur classe, le matin à partir de 8h20 et l'après-midi à partir de 13h35 ; A la sortie, à 11h45 et 16h45, les enfants des classes de PS/MS sont récupérés directement dans leur classe. Les autres enfants attendent dans la cour.

Les élèves de la MS au CM2 entrent seuls dans l'Etablissement. Les PS entreront seuls **après les vacances de la Toussaint.**

Nous vous prions de **veiller à respecter l'horaire de début de classe pour le bien-être de tous** : 8h30 dans la classe. Pour les enfants de Maternelle, la ponctualité est aussi de rigueur : les élèves en retard en Maternelle ne seront pas acceptés.

Ouverture de la grille : à 8h15 et 13h35, 11h45 et 16h45. Fermeture : à 8h30 et 13h45, 12h et 17h.

Aucun enfant n'est autorisé à entrer à l'intérieur de l'établissement ou sur les cours avant 7h45.

Aucun parent ne peut monter en classe sans l'autorisation d'un adulte de l'établissement.

Les conducteurs d'automobiles doivent être particulièrement vigilants :

- à ne pas obstruer les portes ou les issues de secours qui doivent toujours être dégagées ; il y va de la sécurité de vos enfants !
 - à ne pas bloquer la circulation en attendant en voiture devant la grille. **Les enfants ne sont pas remis aux parents qui passent en voiture.**
 - à ne pas stationner dans les zones interdites et dangereuses (en particulier angles rue Emile et J.Vallès)
 - **à ne pas stationner sur les places handicapées**, si vous n'avez pas le macaron. (Merci de penser à nos élèves de la classe ULIS, qui viennent en taxi !).
- Merci pour votre civisme !

PERMANENCES : Garderie périscolaire

Cette permanence est payante

le matin de 7h45 à 8h15

le soir de 17h15 à 17h55 – Deux horaires d'ouverture de grille : 17h30/17h35 et 17h50/17h55

Aucun enfant ne sera autorisé à attendre dans l'enceinte de l'établissement, en dehors des lieux de permanence. Nous comptons sur vous pour être à l'heure à la sortie des permanences.

Une circulaire d'inscription vous sera remise à la rentrée, **seuls les enfants inscrits pourront fréquenter les permanences. Les élèves munis d'un badge « sortie autorisée » ne peuvent entrer à nouveau dans l'école une fois sortis.**

ABSENCES

Toute absence doit être signalée le jour même par téléphone ou par mail avant 9h00. Le jour de la rentrée, les absences doivent être signalées à l'avance par écrit. Au retour, le motif sera porté sur un bon d'absence.

Dans l'intérêt de vos enfants, nous insistons pour que vous respectiez le calendrier des vacances.

FOURNITURES SCOLAIRES

Quand les élèves reçoivent les manuels scolaires prêtés, ils doivent être couverts d'un plastique transparent, et étiquetés au nom, prénom et classe de l'enfant. Ces livres lui sont confiés pour une année et nous vous remercions de veiller à ce que chacun en prenne le plus grand soin. Les fichiers de mathématiques, anglais et lecture, remis aux élèves à certains niveaux, vous seront facturés au 1^{er} trimestre.

Au cours des vacances, vous pouvez commander les fournitures scolaires pour vos enfants, nous vous demandons d'apporter l'intégralité du colis, le jour de la rentrée, en ayant pris soin de marquer le nom, le prénom et la classe de votre enfant sur chaque article, de même pour les fournitures achetées par vos soins.

RESTAURATION

En cas d'absence ou de changement, sans justificatif (cahier jaune ou mail), le prix du repas sera décompté.



Saint-Michel

ECOLE

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

2 classes de Maternelle PS/MS	Blandine ROCHELEMAGNE	2 classes de CM1	Marion DELABRE Elodie LECOCQ
3 classes de Maternelle MS/GS	S.CARRENO et S.DOUMI Myriam DEYBER Carole SABADEL	2 classe de CM2	Anne-Marie BIER Sandrine GELAS
2 classes de CP	Estelle MERLE Cécile SURREL	1 Dispositif ULIS	Françoise LANG
2 classes de CE1	Véronique BESSAUD E.MARSAL et S.DOUMI	Éduc.Phys.Sport.	Frédéric DIGONNET
2 classes de CE2	Muriel CHAPPUIS Justine MILITELLO	Anglais	Kim MASSON-ZOPPA CP-CE1-CM2 Ann LOUVETON (Mat - CE1 - CM1) Karen MARKLAND (CE2) Sheilagh BONNET (CM1/CM2)

La répartition des élèves dans les classes est faite en concertation avec les enseignantes, afin d'avoir des classes qui fonctionnent bien, en fonction des critères suivants : Hétérogénéité des niveaux - Autonomie et comportement - Equilibre fille/garçon - Choix d'un copain.

Il n'est pas tenu compte des demandes de parents quant à un choix d'enseignant.

L'équipe enseignante se réserve le droit de séparer des élèves.

Aucun changement n'aura lieu ni à la rentrée, ni au cours de l'année.

Tout changement dans l'organisation habituelle de la journée de votre enfant doit être signalé par écrit à son enseignante. Sauf raison grave, **aucun message téléphonique ne pourra être transmis aux enfants ou aux enseignants dans la journée.**

DOCUMENTS DE RENTRÉE

Le jour de la rentrée, une enveloppe sera remise à chaque enfant. Merci de rendre l'enveloppe à l'enseignante dans les délais demandés.

RÉUNIONS DE RENTRÉE à 18h

Un document d'information vous sera fourni début septembre.

L'équipe de l'école

HORAIRES

Les cours ont lieu à partir de 8h00 jusqu'à 11h55 ou 12h30, le matin et de 14h00 jusqu'à 17h00 ou 17h55 l'après-midi. Toutefois, selon les classes, certains cours peuvent être placés entre 12h00 et 14h00.

LIVRES NUMÉRIQUES

Tous les collégiens seront équipés d'iPads sur lesquels se trouveront les manuels scolaires en version numérique. En 6° les iPads ne seront pas remis tout de suite pour permettre aux élèves d'acquérir une méthodologie de collégien.

FOURNITURES SCOLAIRES

Nous avons communiqué nos listes de fournitures à la société Pichon. Cette dernière offre la possibilité de composer et de commander le colis de fournitures en utilisant le site «www.cmaliste.com».

Les familles qui souhaitent les acheter dans le commerce retrouveront les listes sur le site de l'établissement.

BOURSES ET FONDS SOCIAL

➤ Bourses Nationales et Départementales : une circulaire sera distribuée à toutes les familles début septembre.

➤ Les demandes de fonds social collège/cantine sont à fournir avant le 31 octobre à Mme Bailly.

TELEPHONE PORTABLE

L'utilisation du téléphone portable est interdite dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement. Par conséquent, ces appareils doivent être éteints dès l'arrivée dans l'établissement.

Les téléphones portables des élèves qui ne respecteraient pas cette consigne seront confisqués et rendus en fin de journée par la CPE. En cas de récidive, une sanction pourra être prononcée.

En cas de perte, de vol ou de dégradation, l'établissement ne pourra être tenu pour responsable.

Il est strictement interdit de filmer, de prendre des photos ou d'enregistrer des pistes audio, sans autorisation, à l'intérieur de l'établissement. Il est aussi interdit d'utiliser et de diffuser des images liées à l'établissement sur Internet ou sur les réseaux sociaux.

CASIERS DEMI-PENSIONNAIRES

Ils sont attribués en priorité aux élèves abonnés pour 4 ou 3 repas par semaine, voire 2 repas si casiers disponibles.

Formulaire de réservation à retirer auprès de la vie scolaire (bureau de la CPE), à partir du 11 septembre.

ABSENCE LE JOUR DE LA RENTREE

Merci de nous en informer, au plus tôt par mail à cpecollege@saintmichel-educ.fr dès que connue.

ASSOCIATION SPORTIVE

Une information sur les conditions de pratique d'une activité sportive sera faite aux élèves par les enseignants d'EPS et une circulaire parviendra aux familles courant septembre. Des temps de découverte seront organisés.

SECURITE

- Stationnement possible des deux roues à l'intérieur de l'établissement ; ils sont à conduire à la main, moteur arrêté, de l'entrée jusqu'au lieu de stationnement.
- Les trottinettes et les skate boards doivent être stationnées à côté des deux roues.
- **L'établissement n'est pas responsable des cartables laissés sans surveillance sur les cours, chacun devant avoir le souci de ce qui lui appartient. Des espaces de rangement sont prévus : à chaque élève de les respecter.**

CLASSE INAUGURALE (1er jour)

Accueil des élèves par le professeur principal aux jours et heures indiqués. A cette occasion :

- ❖ Remise de l'emploi du temps et du carnet de bord avec lecture commentée de son contenu.
- ❖ Remise d'une enveloppe contenant divers documents à rendre à la date indiquée.
- ❖ **Chaque collégien devra se procurer pour le jour de la rentrée, un cartable, une trousse et son contenu ainsi qu'un agenda.**

ATTENTION : Aucun changement de classe ne sera possible sauf erreur dans les options.

REUNIONS DE PARENTS

Classes de 6° : Samedi 9 septembre 9h00/12h00

Classes de 5° : Mardi 12 septembre 18h

Classes de 4° : Lundi 11 septembre 18h

Classes de 3° : Jeudi 14 septembre 18h

SPECIAL 6°

La rentrée est un événement qu'il convient de gérer dans toutes ses dimensions. Pour beaucoup, c'est la découverte d'un nouvel établissement... Pour tous, c'est l'occasion de rencontrer plusieurs professeurs et diverses exigences. C'est bien sûr apprendre à se repérer dans un vaste ensemble de bâtiments, à connaître et respecter des règles de vie.

Ces temps privilégiés nous permettent d'accorder toute leur importance aux informations dispensées à cette occasion et nécessaires à la mise en place d'un cadre propice à une vie collective, la meilleure possible !

Nous espérons ainsi favoriser un démarrage d'année plus facile mais également plus rigoureux. Enfin, nous disposerons de temps pour répondre aux interrogations des enfants.

Rappel : Mini-séjour d'intégration au Mazet Saint-Voy, entre le mardi 19 et le vendredi 22 septembre, suivant les classes. Coût approximatif du séjour : 70 €

L'Equipe du Collège



Saint-Michel

LYCÉE

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront fournis gratuitement par la région et seront distribués avant la rentrée scolaire. Les fournitures seront demandées dans les cours par chaque professeur.

SPORT SCOLAIRE

Une information écrite sur les conditions de pratique du sport scolaire du mercredi après-midi sera remise aux élèves.

FORMATION HUMAINE ET SPIRITUELLE

Des propositions seront adressées en classe, aux élèves, en début d'année. La date du début des rencontres sera indiquée sur la feuille de propositions.

CASIERS DE RANGEMENT

Le lycée est équipé de casiers de rangement mis à la disposition des élèves contre une participation financière de 5 € pour l'année, à régler par chèque.

CIRCULATION

Les utilisateurs de vélos ou motos, peuvent stationner à l'intérieur de l'établissement dans la mesure des places disponibles. Ils doivent conduire à la main, moteur arrêté, leur moyen de locomotion de l'entrée jusqu'au lieu de stationnement. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

CLASSE INAUGURALE (1er jour)

L'accueil des élèves se déroule en deux temps :

- ❖ Informations générales en amphi Pierre Rival pour l'accueil des Secondes.
- ❖ Les élèves retrouvent le professeur principal en salle de classe. Remise de l'emploi du temps, lecture commentée du règlement et diverses informations.

ATTENTION : Aucun changement de classe ne sera possible sauf erreur dans les options.

REUNIONS DE PARENTS

Amphi Pierre Rival

Classes de 2° : 5 septembre 18h00

Classes de 1° : 7 septembre 18h00

Classes de T° : 4 septembre 18h00

DEMI-JOURNEE D'INTEGRATION (SECONDE)

Le Samedi 16 septembre : 8h00 – 12h00 Elèves de 2°, retenez cette date, présence obligatoire !

TRANSPORTS SCOLAIRES

Peuvent bénéficier de subventions, les élèves de l'enseignement SECONDAIRE, domiciliés à plus de 3 km de l'établissement (cela ne concerne pas les élèves dépendant de la STAS pour l'agglomération stéphanoise).

BOURSES NATIONALES

Les demandes de bourses nationales pour 2023-2024 ont été effectuées en mai 2023, pour les nouveaux 2° (reconduction automatique pour les élèves boursiers de 1° et T°).

Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme BAILLY

L'équipe du Lycée



Saint-Michel

RESTAURANT SCOLAIRE

L'Etablissement offre aux élèves la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire. Son accès informatisé est réservé aux élèves dont le compte restaurant est alimenté selon les modalités décrites ci-après.

Qualité : demi-pensionnaire ou externe :

Pour que l'enfant soit considéré comme **demi-pensionnaire**, il est demandé à chaque famille de communiquer les jours de fréquentation obligatoire du restaurant par leur enfant.

Si l'enfant ne mange pas régulièrement au self il sera considéré comme **externe**.

Ces éléments permettent à la vie scolaire de contrôler les absences et d'alerter, dès la fin du service, la famille en cas d'absence non justifiée de leur enfant (sauf pour les lycéens).

Ces jours sont fixés pour la durée de l'année scolaire. Des modifications sont possibles sur demande écrite à la vie scolaire qui effectuera la modification.

TARIFS	Ecole	Collège / Lycée
Demi-pensionnaire	5.45	6.00
Externe	7.00	7.00

Approvisionnement de la carte et règlement :

En début d'année scolaire une carte est remise à chaque nouvel élève de l'établissement qu'il gardera toute sa scolarité. Cette carte est individuelle et ne peut être utilisée par un autre élève.

L'approvisionnement de cette carte s'effectue :

- par carte bleue via le site ECOLE DIRECTE
- par chèque libellé à l'ordre de **SAINT MICHEL RESTAURANT** d'un montant minimum de 53,50 € pour un écolier et 59 € pour un collégien ou un lycéen (10 repas) en précisant le nom et la classe de l'enfant concerné. Ces chèques sont à déposer **exclusivement** dans la boîte aux lettres de l'accueil dédiée au service comptabilité ou directement en comptabilité. Aucun règlement ne sera admis pendant le service.

Fonctionnement :

Le self est accessible aux élèves munis de leur carte. L'élève passe sa carte devant la borne ce qui permet au responsable de vérifier l'identité de l'élève et l'approvisionnement du compte. Si la carte appartient bien à l'élève et que son compte est créditeur l'accès est autorisé et le compte de l'élève débité d'un repas. Si l'élève n'est pas en possession de sa carte, il devra attendre la toute fin du service pour accéder au restaurant scolaire.

Les familles devront veiller à alimenter le compte restaurant afin d'éviter à l'enfant de se voir refuser l'accès au self à cause d'un compte non approvisionné. **Le refus sera immédiat au-delà de 3 passages en négatif, l'élève ayant été averti à chaque passage.** Les familles pourront contrôler les passages ainsi que le solde du compte restaurant de leur enfant via le site ECOLE DIRECTE.

Mr MANESSIER se tiendra à votre disposition, bureau de la comptabilité, pour répondre à toutes vos questions.

Camille JULIEN
Intendant

ETRE PARENT CORRESPONDANT

1-DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le parent correspondant est un relais, qui favorise un climat de confiance, qui communique, qui participe à l'élaboration de liens entre l'ensemble des parents, la direction de l'Etablissement et l'équipe éducative.

Son rôle

- Il se rend disponible pour assister aux réunions,
- Il est à la disposition et à l'écoute de toutes les familles de la classe qu'il représente,
- Il participe aux conseils de classe tout en quittant la séance lorsqu'on parle de son enfant,
- Il siège au conseil de discipline,
- Il assure un rôle d'accueil, d'information et de soutien,
- Il vérifie auprès de l'établissement les informations qui lui parviennent,
- Il fait remonter toutes les informations utiles au Chef d'Etablissement,
- Il fait passer un compte rendu visé par le professeur principal après les conseils de classe,
- Il sait rester discret à l'issue du conseil de classe vis à vis des informations qu'il reçoit.

Ce qu'il doit éviter

- Agir seul,
- Ne voir la classe qu'au travers de son propre enfant,
- Avoir une attitude systématiquement critique,
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques des professeurs,
- Colporter des rumeurs.

Comment

- Il est volontaire pour assurer cette fonction dans la classe de son enfant,
- Il doit se faire connaître de l'ensemble des parents de la communauté éducative,
- Il ne fait pas forcément partie de l'Association des Parents d'Élèves (APEL) mais il sera aidé sur tous ces points par les membres de l'APEL et plus particulièrement du Conseil d'Administration.

2 – DES REGLES SIMPLES

- Dans chaque classe du secondaire sont élus deux parents correspondants.
- Sont éligibles les parents qui ont un enfant dans l'établissement ; il n'est pas obligatoire d'adhérer à l'APEL, même si cela est fortement recommandé !
- On ne peut être parent correspondant que dans une seule classe.
- On ne peut être parent correspondant dans la classe où son enfant est élève délégué.
- Deux conjoints ne peuvent pas être élus simultanément dans la même classe.
- S'il y a plus de deux candidats, on procède à des élections par bulletins ; dans le cas contraire, les candidats sont automatiquement élus. Pour des raisons de commodité, c'est l'établissement qui est chargé de la mise en place des élections ; l'APEL procède au dépouillement des élections et l'établissement publie les résultats. Pour chaque classe, la liste des parents correspondants est communiquée à toutes les familles.

3 – COMMENT PROCEDER

Lors des réunions de parents, l'APEL présentera la mission du parent correspondant. A la rentrée, une circulaire spécifique sera remise pour que les parents qui le souhaitent présentent leur candidature.



**Association de parents d'élèves
de l'enseignement libre**
www.apel.fr

Depuis plus de 80 ans
EN FRANCE :
7 700 Ecole Collège Lycée
966000 familles

A St-Michel
environ 700
familles
adhérentes en
2022-2023

1 BUREAU de 3 personnes :
Présidente : A. HAOUES
Vice-Président : B. YASSINE
Trésorière : K. NOURY
Vice-Trésorier : D. MELY
Secrétaire : S. GOULOIS

REGARD SUR LA VIE
Jury qui récompense
les meilleurs rapports
de stage de 3^{ème} et T°

**CONFERENCES
ÉDUCATIVES À THÈME**

**FOND DE
SOLIDARITE,**
aide aux
familles en
difficultés,
voyages
scolaires

**JOURNEES
PORTES
OUVERTES**

**FINANCEMENT
D'EQUIPEMENT**
tableau blanc
interactif tablettes
graphiques

**MARCHE
DE NOEL**

**ACCUEIL DES FAMILLES
CAFÉS DE RENTRÉE**

**PARTICIPATION
AU PROJET
D'IMMERSION
EN MILIEU
PROFESSIONNEL**

FETE DE L'ECOLE

**Adhésion annuelle
23 euros/an/famille**

REJOIGNEZ-NOUS !

apel@saintmichel-educ.fr

4 rue Jules Vallès 42100 Saint Etienne